



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

**Vente d'une parcelle de terrain à la société moy dans le lotissement
des ors**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011712001

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001

Développement Economique

**Vente d'une parcelle de terrain à la société moy dans le
lotissement des ors**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Société MOY, sanitaire chauffage, implantée à THOUARS, souhaite installer une nouvelle agence à NIORT. Pour cela elle souhaite acquérir un terrain de 5.000 m² environ dans le lotissement d'activités des Ors à Mendès France. Son projet porte sur un bâtiment de 1.500 m², composé de bureaux, de stockage et d'un show-room.

Cette Société qui emploie quinze personnes dont deux sur NIORT actuellement, envisage de créer deux emplois supplémentaires sur ce nouveau site.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la Société MOY, sanitaire chauffage, ou à toute Société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, une parcelle de terrain de 5.000 m² environ dans le lotissement des Ors à Mendès France.
- fixer le prix de vente de ce terrain à 40,00 Francs H.T. le m² auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur lors de la signature de l'acte authentique. Le prix de vente sera payable comptant par l'acquéreur à la signature de l'acte authentique.
- préciser que les frais de géomètre, de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur.
- autoriser M. le Maire ou le Conseiller Délégué à signer l'acte authentique à intervenir.
- préciser que les sommes résultant de cette cession sont imputées en recette de la fonction 909.903.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)